



## CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CLEMENT-LES-PLACES

### PROCES-VERBAL

Séance du 28 mars 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 15

Présidente : Madame Patricia BLEIN, Maire

Secrétaire élue : Madame Florence DEJOIN

**Étaient présents :** Mme BLEIN Patricia - Mr BLEIN Gilbert- Mme Florence DEJOIN  
- Mr PETIT Frédéric — Mme RIVOLLIER Jeanine - Mr DUPEUBLE Philippe – Mr  
BLEIN Gabriel – Mme Pascale GEY – Mr Maxime BERGER - Mr FOL Daniel – Mme  
SEVE Odile – Mme TAGLIAZUCCHI Emilie.  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Mr COLLOMB Denis (POUVOIR à Mr FOL Daniel) Mme  
CHALANDON Bernadette (POUVOIR à Mr BLEIN Gilbert) - Mr SANCHEZ Sylvain  
(POUVOIR à Florence DEJOIN)

**Approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal  
de la séance du conseil municipal du 21 février 2023.**

- **Approbation des comptes de gestion du Receveur Municipal de l'exercice  
2022 – Budget principal et Lotissement**

Ils sont approuvés à l'unanimité des membres présents

- **Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 – Budget Principal**

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de Madame Patricia BLEIN,

Après avoir entendu ce jour, le Compte Administratif de l'exercice 2022

Adopte à l'unanimité des membres présents ce Compte Administratif 2022 qui présente :

**un excédent de fonctionnement de 267 009.65 €**

**et un déficit d'investissement avec les restes à réaliser de 93 160.09 €**

- **Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 – Budget Lotissement**

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de Madame Patricia BLEIN,

Après avoir entendu ce jour, le Compte Administratif de l'exercice 2022

Adopte à l'unanimité des membres présents ce Compte Administratif 2022 qui présente :

**un déficit de fonctionnement de 87.71 €**

**et un excédent d'investissement de 186 803.63 €**

**Le compte administratif du budget principal et du budget Lotissement pour l'exercice 2022 sont approuvés à l'unanimité des membres présents**

- **Affectation du résultat 2022 au BP 2023 – Budget principal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Patricia BLEIN, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 28 mars 2022.

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	<b>83 983.61 euros</b>
Un excédent reporté de	<b>183 026.04 euros</b>
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>267 009.65 euros</b>

Un déficit d'investissement de :	<b>30 933.09 euros</b>
Un déficit des restes à réaliser de :	<b>62 227.00 euros</b>
Soit un besoin de financement de :	<b>93 160.09 euros</b>

**DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :**

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCEDENT	<b>267 009.65 euros</b>
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	<b>93 160.09 euros</b>
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>173 849.56 euros</b>

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT **30 933.09 euros**

• **Affectation du résultat 2022 au BP 2023 – Budget Lotissement**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Patricia BLEIN, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 28 mars 2022.

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

Un déficit de fonctionnement de	<b>0 euros</b>
Un déficit reporté de	<b>87.71 euros</b>
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	<b>87.71 euros</b>
Un excédent d'investissement de :	<b>186 803.63 euros</b>
Un déficit des restes à réaliser de :	<b>0 euros</b>
Soit un excédent de financement de :	<b>186 803.63 euros</b>

**DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :**

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : DEFICIT	<b>87.71 euros</b>
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	<b>0 euros</b>
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>87.71 euros</b>

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT **186 803.63 euros**

**Vote des taux d'imposition sur l'exercice 2023 :**

**Le Conseil municipal,**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation des résidences secondaires et autres :	<b>15.76%</b>
- taxe foncière sur les propriétés bâties :	<b>31.63%</b>
- taxe foncière sur les propriétés non bâties :	<b>41.50%</b>

## Vote du Budget Primitif pour l'exercice 2023 :

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

#### Investissement :

- Dépenses 316 229.09 €
- Recettes : 378 456.09 €

#### Fonctionnement :

- Dépenses 647 090.56 €
- Recettes 647 090.56 €

#### Pour rappel, total budget :

##### Investissement

- Dépenses : 621 136.09 € (dont 304 907.00 € de RAR)
- Recettes 621 136.09 € (dont 242 680.00 € de RAR)

##### Fonctionnement

- Dépenses 647 090.56 € (dont 0.00 € de RAR)
- Recettes 647 090.56 € (dont 0.00 € de RAR)

## Vote du Budget Primitif « Lotissement » pour l'exercice 2023 :

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vote les propositions nouvelles du Budget Lotissement de l'exercice 2023 :

#### Investissement :

- Dépenses 14 347.71 €
- Recettes : 186 803.63 €

#### Fonctionnement :

- Dépenses 860.71 €
- Recettes 860.71 €

#### Pour rappel, total budget :

##### Investissement

- Dépenses : 14 347.71 € (dont 0.00 € de RAR)
- Recettes 186 803.63 € (dont 0.00 € de RAR)

##### Fonctionnement

- Dépenses 860.71 € (dont 0.00 € de RAR)
- Recettes 860.71 € (dont 0.00 € de RAR)

### Les membres du Conseil attribuent :

Pour la Bibliothèque :

2 000 € pour l'achat de livres, cd, etc

250 € de fournitures

Ecole : Fournitures scolaires : 65,00 € par élève

Prix de Fin d'année : 30,00 € par élève.

### PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT :

SYNDICAT DES EAUX : 2 093 €

SIVOS : 412 €

### ATTRIBUTION COMPENSATION COMMUNAUTE DE COMMUNES :

ATTRIBUTION DE COMPENSATION : 17 315 €

### SUBVENTIONS 2023 :

AMICALE LAÏQUE : 8 000 € Garderie et restaurant enfants

SPA LYON SUD EST : 404 €

ACTIVITES PERISCOLAIRES : 2 100 €

4 CANTONS : 202 €

CINE DES MONTS DU LYONNAIS : 358 € pour le soutien au cinéma itinérant

FANFARE L'ETOILE : Pour cours de musique 2 309 €

K DANSE : 750 €

GROUPE DEPRIM ESPOIR : 100 €

MOUVEMENT VIE LIBRE : 100 €

CENTRE DE LOISIRS : 200 €

RESEAU ENTRAIDE SOLIDARITE : 100 €

SOLIDAIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS : 100 €

<u>ETAIS :</u>	100 €
<u>PREVENTION ROUTIERE :</u>	300 €
<u>ADAPEI :</u>	Mise à disposition du foyer rural
<b><u>SOIT UN TOTAL DE SUBVENTIONS VOTEES :</u></b>	<b>15 123 €</b>

### **INVESTISSEMENT PREVUS EN 2023 :**

**Acquisition d'une Epareuse et d'un aspirateur à feuilles**  
**Frais d'études de révision du PLU**  
**Frais d'études et travaux d'aménagement de l'auberge**  
**Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école publique**  
**Aménagement de l'espace non aménagé situé au rez-de-chaussée de la salle d'animation**

#### Comptes-rendus des commissions communales :

- Compte-rendu formulé par Florence DEJOIN :

Il est rappelé que le comice des 4 cantons se déroulera du 07 au 10 juillet 2023 à Saint-Laurent-de-Chamousset. Le titre général du thème du défilé est « Les mille et une vie du costumier ». Suite au tirage au sort du 25 janvier dernier, le thème du village de Saint-Clément est « le Moyen-Age ». Il faut trouver des volontaires pour participer au grand défilé du dimanche après-midi. Des costumes sont disponibles au costumier des 4 cantons à Saint-Symphorien-sur-Coise.

Des bénévoles sont également sollicités pour l'organisation et la participation à ce comice (logistique, buvette etc..).

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à la Mairie le plus rapidement possible.

- Compte-rendu formulé par Jeanine RIVOLLIER :

Une réunion de la commission « Solidarités actives » s'est déroulée le 21 février 2023 à Saint-Laurent-de-Chamousset.

#### Les points suivants ont été abordés :

- Présentation des journées « Les proches aidants » : 2 journées d'échanges, d'information, de sensibilisation pour les « proches aidants » sont proposées les lundis 22 mai et 26 juin à Sainte-Foy-l'Argentière (Gratuit).
- 2 P'tits pas pour demain : Association financée par la CAF. Pôle ressource handicap pour notre territoire.  
Objectif de l'association : Apporter écoute, soutien et conseil aux enfants à besoins spécifiques afin d'alléger leur quotidien ; Favoriser l'inclusion des enfants en situation d'handicap ; Sensibiliser le grand public par l'organisation de différents événements

- Projet « Avenir Montage Mobilité »
- CTPS : Communautés professionnelles territoriales de santé
- Subvention planning familial
- Convention et subvention pour une Alimentation Solidaire

- Compte-rendu formulé par Odile SEVE :

- Un état des lieux a été réalisé au sujet du nombre de bacs à ordures ménagères et tri sélectif détenus sur la commune.

Le déploiement des points d'apport volontaire a commencé à être abordé par les élus au sein de la CCMDL.

Il en ressort les idées suivantes :

- Relancer le sondage auprès des communes en le simplifiant pour connaître leur projet en la matière et les échéances souhaitées ;
  - Lancer un marché, au niveau de la CCMDL, pour grouper les commandes de travaux en génie civil ;
  - Lancer un marché, au niveau de la CCMDL, pour grouper les commandes de fourniture et pose de silos (aériens, semi enterrés, enterrés) ;
  - Aide technique de la CCMDL pour déterminer les emplacements de points d'apports volontaires en fonction du nombre d'habitants ;
  - Travailler sur une solution juridique pour la répartition du financement entre les communes et la CCMDL ;
- Régis CHAMBE confirme que la CCMDL participera à hauteur du montant du prix d'achat d'une colonne aérienne soit environ 1 800 euros.

Après discussion en séance communautaire, la plupart des élus prévoient cette opération d'ici la fin du mandat électoral.

- La cérémonie de remise du Label villes et villages fleurs s'est déroulée le mardi 21 mars à l'Hôtel de Région.

- Compte-rendu formulé par Gabriel BLEIN

- Les travaux des ponts bascules de Saint Martin en Haut et Montrottier/Longessaigne (zone des auberges) touchent à leur fin. Chaque pont bascule est équipé d'un quai de déchargement et d'une balance. L'accès à ces équipements sera gratuit. Afin d'assurer un suivi de l'utilisation de la balance et de limiter toute mauvaise utilisation, un badge sera nécessaire pour voir l'affichage de la pesée. Sans badge, la pesée ne s'affichera pas. Ces badges seront remis gratuitement aux agriculteurs. 3 badges sont prévus pour ST CLEMENT.

- Les membres de l'ASA du Rhône se sont déplacés sur la commune afin de faire un point au sujet du passage du rallye de Charbonnières sur la commune le vendredi 21 avril 2023. La RD 101 sera fermée à la circulation à partir du Chemin du Crozat jusqu'au pont de Charnay. Les riverains concernés seront avertis de la fermeture de la circulation.
- Compte-rendu formulé par Frédéric PETIT

La réunion du conseil d'école s'est déroulée le 07 mars 2023.

Différents points ont été abordés :

- Préparation de la rentrée scolaire 2023 : un total de 66 élèves sera réparti sur 3 classes.
- Sécurité à l'école : trois exercices de sécurité ont été réalisés (Incendie, risques majeurs et attentat intrusion).
- Porte ouverte : Elle aura lieu le samedi 17 juin de 10H à 12H.
- Evaluations nationales : Un deuxième temps d'évaluation placé au milieu de l'année de CP propose un point d'étape afin d'apprécier la progression des élèves.
- Bilan des projets pédagogiques
- Actions pédagogiques à venir : Projet d'école « Placer le livre au cœur de la vie des enfants ».
- Projet annuel autour des rêves.
- Parcours sportif de l'élève : le cycle natation se déroulera en deux temps pour les élèves des classes élémentaires suite au manque de maîtres-nageurs. La 2<sup>ème</sup> rencontre sportive USEP se déroulera au moins de juin.
- Les actions de l'UCOL et de l'amicale laïque
- Remerciements et demandes à la Mairie : Demande de renouvellement de rafraîchissement des locaux du bâtiment élémentaire et pour l'installation d'un chauffe-eau dans la petite salle à l'étage. Le nettoyage du mur du préau. L'entretien annuel des ordinateurs et TNI chaque été.

Il est rappelé le passage sur la commune du Cyclo des Monts le 10 juin 2023.

Questions diverses :

- Voirie CCMDL : Une réflexion est menée quant à la réalisation de travaux de voirie sur l'exercice 2023 en partenariat de la CCMDL en fonction de l'enveloppe financière attribuée.
- Il est rappelé l'inauguration des locaux de la bibliothèque municipale, en présence des représentants de l'Etat, du Département du Rhône et de la Région Rhône-Alpes, le samedi 15 avril 2023 à 11H. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.
- Madame le Maire donne lecture des courriers adressés par la Ruche de l'Ecologie et le Syndicat FNE du Rhône au sujet de la pollution lumineuse dans le village et plus particulièrement l'éclairage du clocher.

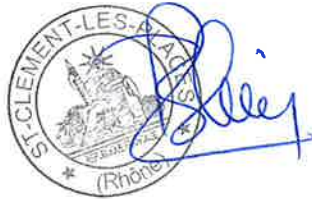


- Madame le Maire fait part de la rencontre avec le cabinet d'architecture « Juste Milieu » qui a établi une étude de capacité sur la zone OAP du PLU. Il est précisé qu'une réunion de révision du PLU aura lieu le 15 mai avec le cabinet d'études BUREAU REALITES.
- Madame le Maire fait part de la rencontre avec l'architecte Jean BOULANGER au sujet la mise aux normes et l'aménagement de l'auberge. Une étude sera établie et proposée aux élus en avril.
- Le cirque « Azurias » fera deux représentations sur la commune, vers le foyer rural, soit les mardi 04 et mercredi 05 avril

Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45.

Le Maire,



Patricia BLEIN

La secrétaire,

Florence DEJOIN

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Florence Dejoin', written over a horizontal line.